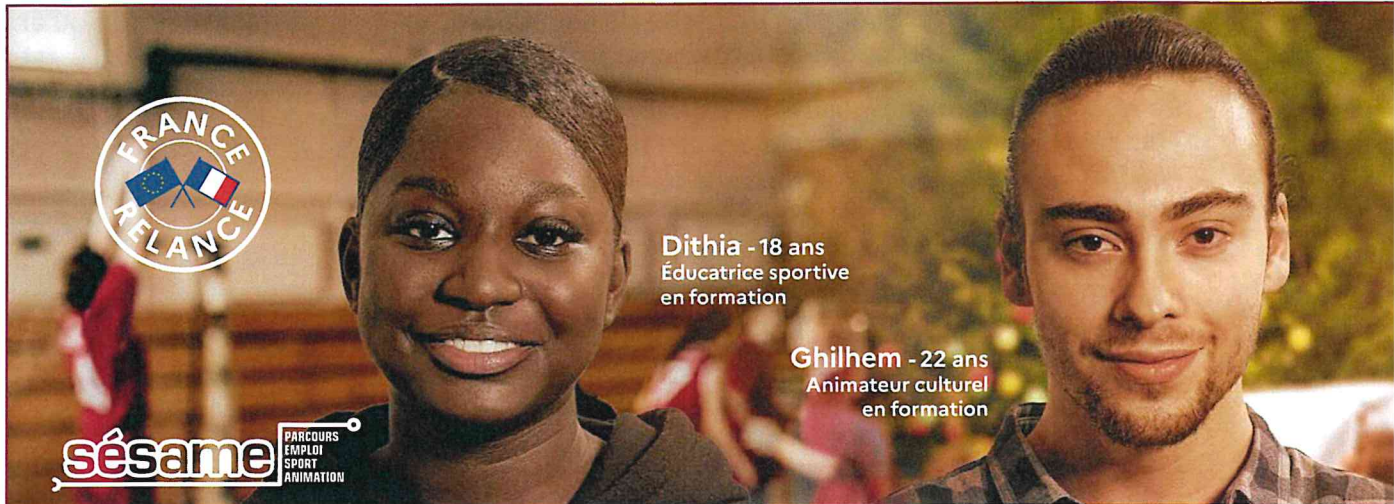




GOUVERNEMENT

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Dithia - 18 ans  
Éducatrice sportive  
en formation

Ghilhem - 22 ans  
Animateur culturel  
en formation

# Avec SÉSAME, ouvrez un avenir aux jeunes !

Sésame vers l'Emploi pour le **SPORT** et l'**ANIMATION** dans les Métiers de l'Encadrement



## SÉSAME, c'est quoi ?

Initié par l'État en 2015 et désormais intégré dans les mesures de relance gouvernementales, le dispositif SÉSAME a pour objectif **d'accompagner des jeunes vers une formation d'éducateur sportif ou d'animateur, et de faciliter leur insertion sociale et professionnelle**. SÉSAME est intégré au plan [#1jeune1solution](#) et permettra d'accompagner 6 000 jeunes d'ici 2022 vers une qualification et une insertion professionnelle dans le sport et l'animation.

SÉSAME c'est : un parcours individualisé, un accompagnement personnalisé et si nécessaire une aide financière pour construire un avenir professionnel dans le sport ou l'animation.



## SÉSAME, pour qui ?

SÉSAME est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, ayant un projet professionnel dans les métiers de l'encadrement sportif ou de l'animation et répondant à l'un des critères d'éligibilité suivants :

- résidant en zone prioritaire au sein d'un : Quartier Politique de la Ville (QPV), Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et contrat de ruralité ;
- OU rencontrant des difficultés sociales ;
- OU en situation de décrochage scolaire ou sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant ;
- OU ayant une pratique sportive de haut niveau.

Dans la limite des critères d'éligibilité, un jeune peut bénéficier du dispositif SÉSAME et d'un accompagnement quel que soit son statut : sorti du système scolaire, en recherche d'emploi, en service civique, en contrat aidé, en alternance.



## SÉSAME, un accompagnement personnalisé

Une démarche de diagnostic personnalisé est proposée à chaque jeune bénéficiaire pour définir précisément avec lui son projet professionnel en identifiant les étapes nécessaires : pré-qualification, remobilisation, remise à niveau dans les compétences de base, immersion professionnelle, formation qualifiante, afin d'accéder à un emploi dans le secteur. Une aide financière est possible sur tout ou partie de ces actions, sur les frais pédagogiques ou annexes (déplacement, restauration, hébergement...).

### Remise à niveau ou pré-qualification

- Module de découverte professionnelle / préformation ;
- BAFA / BAFD ;
- PSC1 ;
- Diplômes fédéraux sportifs, BNSSA...

### Formations qualifiantes

- CPJEPS (Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ;
- BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ;
- DEJEPS (Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) ;
- CC (certificat complémentaire aux BPJEPS) ;
- CQP (Certificat de qualification professionnelle) ;
- TFP (Titre à finalité professionnelle) ;
- ...



## SÉSAME, quel est votre rôle ?

Acteurs de l'orientation, de l'insertion, de la formation... vous pouvez contribuer à l'organisation de ces accompagnements sur les territoires :

- Repérage des jeunes ;
- Identification des emplois potentiels ;
- Organisation de l'offre de pré-qualification et de formation en lien avec le positionnement des jeunes ;
- Sécurisation du parcours des jeunes ;
- Financement du parcours ou l'orientation des jeunes vers les financements possibles ainsi que leur suivi ;
- Accompagnement des jeunes dans leur recherche.

De nombreux acteurs peuvent intervenir conjointement tout au long du parcours SÉSAME qui se construit en fonction du besoin du jeune.



## SÉSAME, à qui s'adresser ?

Vous avez identifié un jeune intéressé par les métiers d'éducateur sportif ou d'animateur qui pourrait bénéficier du dispositif SÉSAME ?

Vous souhaitez proposer des parcours d'accompagnement spécifique ?

Vous vous posez des questions sur l'articulation de SÉSAME avec d'autres dispositifs ?

Un réseau de correspondants est identifié dans les services régionaux et départementaux de l'État en charge de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports.

Votre contact :

FERVAL Camille  
SDJES de l'Ain  
Tel: 06.24.65.90.97  
camille.ferval@ac-lyon.fr

[www.sports.gouv.fr/sesame](http://www.sports.gouv.fr/sesame)

